

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 5 avril 2018

Nombre de conseillers  
En exercice : 15  
Présents : 11  
Procurations : 3  
Absents : 1  
Votants : 14  
Convoqués le 16/01/2018

Présents : Guy JOUCLAS Christian FOURNIER, Evelyne DUFOUR, Josette DEVAL, Caroline LENGAGNE, Vincent MALIQUE, Corinne KNODERER, Roger VIALLE, Christelle VIBOUD, Pascal GOERTZ, Ludovic LELEU.  
Absents : Osvaldo MARIA,

Damien GELIS procuration à Josette DEVAL,

Dave FERREIRA CAMPOS pouvoir à Christian FOURNIER, Sophie ROUQUIE pouvoir à Evelyne DUFOUR,

### Début du Conseil Municipal à 20h.

Mme Josette DEVAL se propose comme secrétaire de séance.

Extraits des délibérations :

### Compte Administratif :

| Libellé                   | Investissement         |                         | Fonctionnement         |                         | Ensemble               |                         |
|---------------------------|------------------------|-------------------------|------------------------|-------------------------|------------------------|-------------------------|
|                           | Dépenses ou<br>Déficit | Recettes ou<br>Excédent | Dépenses ou<br>Déficit | Recettes ou<br>Excédent | Dépenses ou<br>Déficit | Recettes ou<br>Excédent |
| Résultats reportés        |                        | 134 027.27              |                        | 236 566.50              |                        | 370 593.77              |
| Opérations exercice       | 28 828.05              | 86 583.71               | 297 019.70             | 358 528.87              | 325 847.75             | 445 112.58              |
| <b>Total</b>              | 28 828.05              | 220 610.98              | 297 019.70             | 595 095.37              | 325 847.75             | 815 706.35              |
| Résultat de clôture       |                        | 191 782.93              |                        | 298 075.67              |                        | 489 858.60              |
| Restes à réaliser         | 223 325.72             |                         |                        |                         | 223 325.72             |                         |
| <b>Total cumulé</b>       | 223 325.72             | 191 782.93              |                        | 298 075.67              | 223 325.72             | 489 858.60              |
| <b>Résultat définitif</b> | 31 542.79              |                         |                        | 298 075.67              |                        | 266 532.88              |

Votants :14- Pour : 13 Contre : 00- Abstention : 1

### Taux de contributions directes :

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il serait bon de ne pas procéder à une augmentation des taux d'imposition pour l'année 2018, l'actualisation annuelle des bases imposables étant cette année de 1,012 %.

|      | BASES  | TAUX         | PRODUITS<br>VOTES |
|------|--------|--------------|-------------------|
| TH   | 882800 | 8,28         | 73096 €           |
| TFB  | 586800 | 16,05        | 94181 €           |
| TFNB | 8100   | 144,56       | 11709 €           |
|      |        | <b>TOTAL</b> | <b>178986 €</b>   |

Votants :14 - Pour : 14 Contre : 00- Abstention : 0

## **Vote BP 2018**

Vu le Code général des collectivités Territoriales,

Vu le vote du compte administratif 2017, du compte de gestion 2017 et de l'affectation de résultat,

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif pour l'année 2018 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

|                           |              |
|---------------------------|--------------|
| Section de Fonctionnement | 605 829,88 € |
| Section d'investissement  | 379 605,72 € |

Votants :14- Pour : 14 Contre : 00- Abstention : 0

### **Avis sur l'enquête publique du SYDED**

Ce projet a fait l'objet d'une demande permis de construire N° PC 046 080 17 90007 qui a donné une autorisation favorable, délivrée par la mairie de Crayssac, en date du 23/10/2017, sous réserve de l'autorisation environnementale prévue à l'article L181-1 du code de l'environnement.

Après analyse du dossier Monsieur le Maire précise que le volume des déchets ménagers traités passera de 6000 à 15000 tonnes en 2021.

Compte tenu de cette augmentation qui génère un trafic beaucoup plus important il y aurait lieu d'aménager le carrefour D811 avec la D6 et la sortie des carrières de Crayssac en haut de la cote d'Espère et voir si possibilité d'un accès direct du Syded à la D23.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal vote à l'unanimité un avis favorable avec ces observations

Votants :14- Pour : 14 Contre : 00- Abstention : 0

### **Modification du tracé chemin rural**

M. le Maire directement concerné par cette délibération se retire et M. Fournier 1<sup>er</sup> adjoint préside momentanément la séance.

M. le Maire a déposé en février une déclaration préalable (suite à une 1<sup>ère</sup> DP de mai 2012 devenue caduque en mai 2017 pour travaux non exécutés) afin de diviser les parcelles B115/B117 en 3 lots.

Le chemin rural qui dessert ces parcelles doit faire l'objet d'une modification d'accès sur la D9 pour des raisons de sécurité.

Le coût des travaux s'élèvera à environ à 2000 €.

Monsieur Fournier fait voter à bulletin secret

La présente délibération est rejetée

Votants :13- Pour : 2 Contre : 11- Abstention : 0

### **Convention chapiteau et barnum**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune de Crayssac est conjointement propriétaire d'un chapiteau avec les communes de Caillac, St Denis Catus, St Médard depuis 1989 et barnum acheté en 2010.

Il convient de créer une convention entre les 4 communes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité :

La création d'une convention et charge le maire de signer cette dite convention

Votants :14- Pour : 14 Contre : 00- Abstention : 0

### Correspondant défense :

Monsieur le maire informe le Conseil municipal que suite aux élections complémentaires du 22 et 29 octobre 2017, il y a lieu de désigner un correspondant de la défense.

Monsieur Pascal GOERTZ se porte candidat.

Après en avoir délibéré Le Conseil municipal vote à l'unanimité Pascal GORTZ correspondant de la défense.

Votants : 14- Pour : 14 Contre : 00- Abstention : 0

### Questions diverses :

- Salle des fêtes : attente d'un RDV avec le SDAIL pour étudier un projet de travaux suite au non achat d'une partie de la vigne, prix trop élevé.
- Eglise : pour le crépis, des estimations en cours
- Mairie : attente de devis complet pour l'aménagement du secrétariat avec l'électricité
- Ecole : la climatisation étant déconseillée, d'autres solutions seront à étudier afin d'éloigner la chaleur.
- Le portillon sera fermé entre l'école et le terrain de sport
- Voirie : divers devis ont été effectués pour concasser des chemins blancs travaux effectués en période plus clémente
- Compte rendu réunion urbanisme : une augmentation importante de demandes d'urbanisme au Grand Cahors avant l'arrêt du PLUI  
Et pour la zone artisanale (RD 811) le dossier est à l'étude au GD Cahors

